

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2025

OBJET :

URBANISME

DEMANDE
D'ENREGISTREMENT
D'INSTALLATION
CLASSEE POUR LA
SOCIETE OPALE
BIOMETHANE

AVIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 31 mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, BRANLY Sandrine, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

TACCOEN Jean-Michel	(Pouvoir DUMONT Pierre-Henri)
MERCIER Sabrina	(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
LENGLIN Daniel	(Pouvoir PILLE Robert)
LAVIEVILLE Marie-Lyne	(Pouvoir MILLIEN Sophie)
MAGNIER Renée	(Pouvoir BUTEZ Philippe)
GEISLER Maryse	(Pouvoir BRANLY Sandrine)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir DESORT Annie)
BRANCQUART Christopher	(Pouvoir LOUVET Dimitri)
VAUTIER Monique	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
HUGOT Léa	(Pouvoir FIOLET Evelyne)
DEROI Alexandre	(Pouvoir CARBONNIER Thérèse)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent



2025-03-12 BIS

La société OPALE BIOMETHANE, dont le siège social est situé 370 Route Départementale 231 à HAMES-BOUCRES 62340, a déposé une demande d'enregistrement en vue de créer une unité de méthanisation à la même adresse.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public. Dans le cadre de cette procédure, l'avis de consultation au public et l'arrêté préfectoral ont fait l'objet

d'un affichage en lieu et place habituels en mairie, le territoire communal appartenant au périmètre du projet et étant concerné par le plan d'épandage.

Le registre est mis à disposition du public en mairie de HAMES-BOUCRES du 14 Avril 2025 au 14 Mai 2025 inclus, aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie.

La Préfecture demande avis au conseil municipal de la commune de Marck pour la création de l'unité de méthanisation de la société OPALE BIOMETHANE sur le site de la commune de HAMES-BOUCRES.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

Ne prenant pas part au vote, les élus ayant un lien de parenté avec le Maire de HAMES-BOUCRES : Monsieur BOUCHEL William et Madame Céline BOUCHEL.

APPROUVE la demande de création d'une unité de méthanisation par la société **OPALE BIOMETHANE** sur le site de la commune de HAMES-BOUCRES.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,